



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Mercus-Garrabet

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 19/11/1910

Étendue de la protection : Eglise à l'exclusion du clocher : classement par arrêté du 19 novembre 1910

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.